

mis en ligne le 27/03/2023

SMP/DB

Mairie de Thonon-les-Bains
Registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 20 mars 2023

CM20230320-67

TRAVAUX

Viabilisation du site « Nouveau Montjoux » à Ripaille - Autorisation de signer les marchés de travaux

Monsieur LAHOTTE, Maire Adjoint en charge des sports, des loisirs et de la vie associative, expose :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Commande Publique,

VU l'avis de la Commission d'Appel d'Offres du 14 mars 2023,

Poursuivant le développement de son attractivité par une politique événementielle forte, la commune de Thonon-les-Bains va améliorer l'attractivité du Festival de Montjoux en y accueillant des artistes de plus grande renommée.

La jauge du site de Montjoux était limitée, une telle décision implique donc la délocalisation de ce festival au droit du Château de Ripaille, dans le champ où est instaurée, épisodiquement, une zone permettant le stationnement ponctuel des touristes lors des pics de fréquentation estivale.

Il y a donc lieu de réaliser les infrastructures souterraines (électricité, eau potable et assainissement) nécessaires à l'accueil des 15 000 spectateurs attendus pour chacun des 3 soirs de représentation du Festival de Montjoux, tout en permettant, par ailleurs, de disposer des infrastructures nécessaires à l'accueil d'éventuels autres événements dans ce site majestueux.

Une consultation a été lancée pour attribuer les marchés de travaux correspondants :

Lot n°1 : Travaux de génie civil

Lot n°2 : Travaux électriques

Lot n°3 : Fourniture d'armoires électriques et prises

Lot n°4 : Fourniture de luminaires et matériel électrique pour distribution en surface

À l'issue de la consultation d'entreprises, la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 14 mars 2023, a donné un avis favorable à l'attribution des marchés suivants, pour un montant total de 555 369,30 € HT (666 443,16 € TTC) :

Lots	Entreprises	Montants en € HT
1. Travaux de Génie Civil	EMC TP	181 956,70
2. Travaux électriques	SPIE CITYNETWORKS	196 386,00
3. Fourniture d'armoires électriques et prises	SPIE CITYNETWORKS	111 156,00
4. Fourniture de luminaires et matériel électrique pour distribution en surface	SPIE CITYNETWORKS	65 870,60

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE



VILLE DE THONON-LES-BAINS

**Registre des délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de THONON-LES-BAINS**

Séance du 20 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué régulièrement le trois mars et le quatorze mars deux mille vingt-trois, s'est réuni à l'Espace Tully, dans la Grande Salle, sous la présidence de M. Christophe ARMINJON, Maire de la Ville.

Etaient présents MM. Les Conseillers Municipaux :

M. Christophe ARMINJON, M. Jean-Claude TERRIER, M. Gérard BASTIAN, Mme Nicole JAILLET, M. Jean-Pierre FAVRAT, Mme Emily GROPPi, M. Jean DORCIER, Mme Cassandra WAINHOUSE, M. Jean-Marc BRECHOTTE, Mme Véronique VULLIEZ, M. Philippe LAHOTTE, M. Michel ELLENA, Mme Katia BACON, M. Patrick TISSUT, M. Joël ANNE, Mme Catherine PERRIN, M. Serge DELSANTE, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Richard BAUD, Mme Brigitte MOULIN, Mme Deborah VERDIER, Mme Sylvie COVAC, Mme Laurence BOURGEOIS, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Thomas BARNET, Mme Marie-Jo GUIGNARD-DETRUCHE, M. Franck DALIBARD, Mme Astrid BAUD-ROCHE, M. Quentin DUVOCELLE, Mme Emmanuelle VUATTOUX (jusqu'à 22h), M. Arnaud BERAST, M. Mickaël MAQUAIRE.

Absents excusés :

Mme Carine DE LA IGLESIA, M. Mustapha GOKTEKIN, M. René GARCIN, M. Marc-Antoine GRANDO, M. Jean-Louis ESCOFFIER, M. Mickaël BEAUJARD.

Les membres dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix pouvoir écrit de voter, en leur nom, par application des dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

NOMS DES MANDANTS	A	NOMS DES MANDATAIRES
Mme Carine DE LA IGLESIA	à	Mme Sylvie COVAC
M. Mustapha GOKTEKIN	à	M. Christophe ARMINJON
M. René GARCIN	à	M. Jean-Claude TERRIER
M. Marc-Antoine GRANDO	à	M. Jean-Baptiste BAUD
M. Mickaël BEAUJARD	à	M. Serge DELSANTE
Mme Emmanuelle VUATTOUX (à partir de 22h)	à	M. Jean-Marc BRECHOTTE

Le Conseil Municipal a désigné secrétaire de séance Monsieur Patrick TISSUT.

La liste des délibérations examinée par le Conseil Municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la Commune.

Ce faisant, le coût global de l'opération s'établit comme suit :

Frais de maîtrise d'ouvrage dont :	720,00 €
<i>Annonces légales (consultation de travaux)</i>	720,00 €
Travaux	555 369,30 €
Divers et imprévus <i>(5 % du montant des travaux)</i>	27 768,47 €
Total HT	583 857,77 €
TVA 20 %	116 771,55 €
Total TTC	700 629,32 €

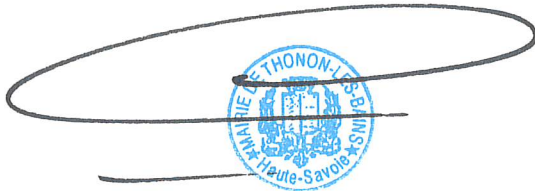
Il est ainsi demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- AUTORISER Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux de viabilisation du site « Nouveau Montjoux » à Thonon-les-Bains.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la proposition présentée.

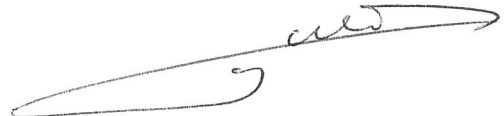
Les signatures des Conseillers Municipaux figurent dans le registre, au feuillet de clôture de séance.

Le Maire,

A large, stylized black ink signature of Christophe Arminjon, written over a blue circular official stamp of the Commune de Thonon-les-Bains, Haute-Savoie.

Christophe ARMINJON

Le secrétaire de séance,

A black ink signature of Patrick Tissut, written in a cursive style.

Patrick TISSUT

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours gracieux devant M. le Maire de Thonon-les-Bains, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Grenoble, par voie postale ou par voie électronique (www.telerecours.fr), dans ce délai ou à compter de la réponse de la Commune de Thonon-les-Bains, si un recours gracieux a été préalablement déposé.